

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-921437-saint-marcouf-avis-defavorable-pour-le-projet-d-implantation-d-eoliennes>

## Saint-Marcouf. Avis défavorable pour le projet d'implantation d'éoliennes



Le président de Lison Vigilance Environnement Vincent Fauvel se dit satisfait de l'avis défavorable d'Implantation d'éoliennes - Edith Genouin-Duhamel

Le commissaire-enquêteur Alain Renouf a émis un avis défavorable concernant le dossier d'Implantation d'éoliennes sur les communes de Saint-Marcouf-du Rochy et de Cartigny-l'Épinay. L'information a réjoui les sympathisants de l'association, Lison Vigilance Environnement, présidée par Vincent Fauvel, le vendredi 4 décembre.

Ayant entendu et analysé avec attention les observations émises, "*Il serait dommageable de passer outre l'obligation de concertation avec le public qui n'a pas été respectée*" annonce le commissaire enquêteur. Cette défaillance remet en cause l'acceptabilité sociale du parc éolien qui s'avère aussi être un projet incompatible avec les dispositions du PLUi. Il ressort que le projet ne s'insère correctement ni dans le paysage naturel de bocage qui l'entoure, ni par rapport au semis d'habitations et de bâtiments patrimoniaux environnants.

La dimension des machines est hors de proportion avec l'environnement proche.